

Mertzig, le 21 juin 2021

Chers parents,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la fiche d'inscription pour l'année scolaire **2021/22**.

Je vous prie de me faire parvenir au plus tard jusqu'au **9 juillet** les documents suivants pour qu'une inscription soit prise en compte :

- **la fiche de renseignement** dûment remplie + signée **une adresse mail** privée (nous n'accepterons pas celle du travail)
- **la fiche annuelle** uniquement pour l'année scolaire 2021/2022 par enfant (la fiche mensuelle septembre est uniquement si les horaires de travail des parents varient chaque mois !!!)
- **les certificats de travail des (deux)parents** avec les heures de travail signé par l'employeur (plein temps, mi-temps...)
- **une copie de la carte d'identité**(représentants(s) légal(aux) et de l'enfant(s))
- **une copie de la carte de vaccination** de l'enfant
- le cas échéant **certificat médical attestant les allergies** et/ou **les intolérances**
- **une fiche d'autorisation pour l'utilisation des produits de soins**

IMPORTANT

L'admission de votre enfant pourra être prise en compte, à condition que le dossier soit complet et remis dans les délais.

Les demandes incomplètes ou comportant des informations erronées ne seront pas prises en compte et peuvent donner lieu à une annulation d'inscription.

Le nombre de demandes d'inscription total pourrait être supérieur à la capacité maximale de la maison-relais.

En cas d'un nombre d'inscriptions supérieur à la capacité maximale d'enfants définie par l'agrément, la priorité sera donnée à :

- inscription soutenue par un professionnel du secteur social qui encadre la famille
- inscription aux familles monoparentales
- inscription aux familles où les deux parents travaillent à plein temps
- inscription en cas de fratrie

Veillez nous remettre les fiches pour le 9 juillet 2021 (AU PLUS TARD !!!)

Veillez accepter, chers parents, mes salutations distinguées.

Gomes Helena
Chargée de direction